**Titre de la page** :  Oveha Expérience – Conseil

En**-tête**

**Titre de niveau 1 :** Des réponses à vos questions sur l’accessibilité numérique de votre site web

**Titre de niveau 2** : Évaluation

Un échantillon de 5 à 7 pages de votre site web est étudié selon 10 thématiques. Plusieurs situations de handicap sont prises en compte dans cette évaluation. Des recommandations d’amélioration sont proposées. Cette étude alimentera votre réflexion sur l’accessibilité numérique de votre site web.

**Lien** Contactez-moi pour en savoir davantage sur l’évaluation **(renvoie au pied de page au titre de contact)**

**Titre de niveau 2** : Conseil

Je suis à l’écoute de vos problématiques et me ferai un plaisir d’y répondre ou de vous orienter vers des structures plus spécialisées.

**Lien** Contactez-moi pour en savoir davantage sur le conseil

**Titre de niveau 3** : La déduction à votre contribution à l’OETH

En faisant appel à Oveha Expérience, votre factures est valorisable à hauteur de 30% au titre de votre contribution à l’OETH (Obligation d’Emploi des Travailleurs Handicapés).   
En effet, comme les ESAT et les EA, les TIH (Travailleur Indépendant Handicapé), font partie de la sous-traitance handicap, depuis le 28 janvier 2016,grâce à l’action de l’association h’up entrepreneurs (anciennement UPTIH). Cette possibilité est reconnue également depuis le 1er janvier 2020, aux TIH en portage salarial.

**Lien** Contactez-moi pour en savoir davantage **(renvoie au pied de page au titre de contact)**

**Pied-de-page**